



4èmes RENCONTRES « AUTEURS & GASTRONOMIE » 2013

CONCOURS « PHOTOS »

A l'occasion de ses 4èmes Rencontres, les 5 et 6 octobre 2013, l'Association « Auteurs & Gastronomie » organise, en collaboration avec l'Association « Gourmets Gourmands », un grand concours « photos ».

Règlement du concours « photos »

Le thème du concours est « la gastronomie ».

Les photos doivent donc obligatoirement comporter des éléments se rapportant à ce thème :

- produits (bruts ou cuisinés),
- plats (en cours d'élaboration ou finalisés),
- professionnels (producteurs, cuisiniers, ...),
- lieux (restaurants, boutiques spécialisées, cuisines collectives, ...),
- ...

La participation à ce concours est gratuite, dans le cadre du présent règlement.

L'inscription se fait en remplissant le formulaire disponible (en format .doc) sur le site Internet : www.gourmetsgourmands.com et en le renvoyant :

- soit, en fichier attaché, par mail à l'adresse : auteursetgastronomie@gmail.com,
- soit par courrier à : Auteurs & Gastronomie - 20 rue Beausite - 16100 CHATEAUBERNARD.

Toute photo non conforme sera retirée du concours. Le non-respect des conditions de participation stipulées au présent règlement entraîne la nullité de la participation.

Elle est exclusivement réservée à des photographes amateurs, répartis en 2 catégories :

- personnes âgées de moins de 18 ans (au 30 juin 2013), avec une autorisation parentale ;
- personnes âgées de plus de 18 ans (au 30 juin 2013).

Chaque photographe peut présenter un maximum de trois photos, couleurs ou N&B.

Les photos seront adressées, exclusivement sous forme de tirage sur papier photo (dimensions **minimales** : 20 cm x 30 cm), au plus tard le 15 septembre 2013, accompagnées d'un (court) texte de présentation, à l'adresse postale suivante :

Auteurs & Gastronomie - 20 rue Beausite - 16100 CHATEAUBERNARD.

en veillant à prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne conservation des documents.

Une étiquette, apposée au verso de chaque photographie, mentionnera le titre, la date et le lieu de la prise de vue.

Ces photos ne seront pas renvoyées à leurs auteurs.

Le jury est composé de six personnes : un représentant du monde photographique, deux membres du Bureau de l'Association, un représentant du Lycée Jean Monnet, un représentant du monde gastronomique et un auteur culinaire. Ses délibérations sont confidentielles.

Les photos sont présentées au jury de façon anonyme.

La remise des prix aura lieu lors de l'inauguration des 4èmes Rencontres, le vendredi 4 octobre, en soirée.

Le jury pourra décider de ne pas attribuer toutes les récompenses.

Les 3 meilleures photos, dans chacune des 2 catégories seront récompensées par de nombreux prix « des yeux à la bouche » : déjeuner gastronomique, livres culinaires, cours avec un photographe professionnel, cours avec un chef cuisinier local, ...

Elles seront exposées lors des 4èmes Rencontres (puis, éventuellement, à la Médiathèque de la Ville de Châteaubernard ou dans un autre lieu ouvert au public) et publiées sur le site www.gourmetsgourmands.com

Tout participant au concours donne autorisation expresse de reproduction, de représentation, de publication, d'adaptation et d'exposition de ses photos (entièrement libres de droits) aux Associations « Gourmets Gourmands » et « Auteurs & Gastronomie », sur tout support.

Cette autorisation est valable pour une durée de 3ans et n'ouvre droit à aucune rémunération ou indemnité.

Il s'engage, par sa participation, à respecter tous les règlements et obligations légales en matière de propriété intellectuelle et de droits des personnes et propriétaires des lieux privés photographiés.

La participation au concours emporte acceptation sans réserve du présent règlement.